



Vieillir

au
masculin / au
féminin

Portrait différencié
des femmes et des
hommes âgés dans
Lanaudière



Table des matières

• Pourquoi un portrait différencié des femmes et des hommes âgés ?	04
• Les personnes âgées dans Lanaudière	05
• Répartition des âgé(e)s selon le sexe	07
• Éducation	08
• Travail et retraite	10
• Situation économique	11
• Situation familiale	12
• Milieu de vie	14
• Réseau social	16
• Participation sociale	18
• Santé et bien-être	20
• Maltraitance	22
• Proches aidant(e)s	23
• En conclusion... ..	24
• Références	26

Pourquoi un portrait différencié des femmes et des hommes âgés dans Lanaudière?

Vieillir se conjugue-t-il différemment au féminin et au masculin?

Ce document dresse un portrait comparatif des femmes et des hommes âgés de 65 ans et plus en abordant différents aspects de la vie des aîné(e)s. Les données statistiques présentées, lanaudoises dans la mesure du possible, ont été complétées par une recherche documentaire. Ces données démontrent que, pour avoir un portrait plus précis des réalités des personnes âgées, il importe de différencier la situation des hommes par rapport à celle des femmes. En effet, en raison de leur trajectoire de vie et de leur socialisation, les hommes et les femmes sont souvent confrontés à des réalités différentes dans leurs vieux jours.

Porter un regard sexo-spécifique sur les aîné(e)s permet d'avoir une compréhension plus précise des caractéristiques et des besoins de chacun, ce qui favorise la mise en place d'interventions plus ciblées et mieux adaptées aux hommes et aux femmes. Bref, une approche différenciée selon les sexes permet d'intervenir plus efficacement auprès de la population aînée.

Ce portrait sommaire représente la première phase d'une recherche qui se poursuivra en 2014 et qui permettra d'explorer plus en profondeur certains aspects de la situation des hommes et des femmes âgés dans la région.

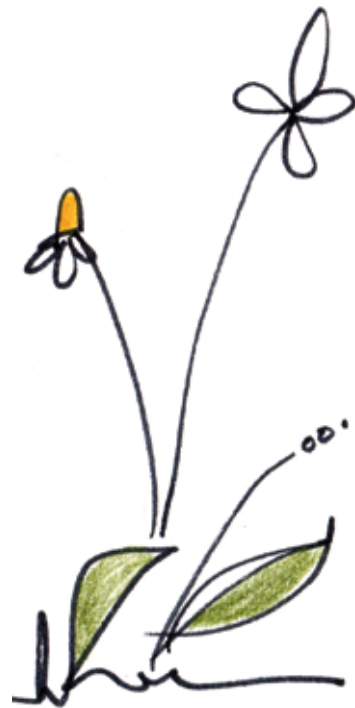


Les personnes âgées dans Lanaudière

- En 2012, **les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 15 % de la population lanaudoise**, ce qui est semblable à la moyenne québécoise (16,2 %). La proportion d'ainé(e)s était plus importante dans le nord-est de la région, soit dans les MRC de Matawinie (22 %) et de Joliette (19 %).¹



- Entre 2006 et 2011, Lanaudière a connu une croissance de 31,2 % de sa population âgée comparativement à 17,7 % pour l'ensemble du Québec.²
- Entre 2011 et 2021, **le nombre de personnes de 65 ans et plus passera de 67 671 à 102 468, une croissance de 51%**. En 2021, on estime que les aîné(e)s représenteront près d'un cinquième de la population de la région.³ Le vieillissement de la population est attribuable au vieillissement de la génération du baby-boom, à l'allongement de l'espérance de vie et au faible taux de natalité depuis les dernières décennies.⁴
- Les taux de croissance de la population âgée seront particulièrement élevés dans les MRC L'Assomption, Joliette et Les Moulins.⁵
- En 2006, 4 % de la population âgée était d'origine immigrante.⁶
- En 2011, on estimait que les aîné(e)s représentaient 2,7 % de la population totale de la réserve autochtone de Manawan. Cette faible proportion découle notamment d'un taux de natalité élevé dans la réserve (60 % de sa population étant âgée de moins de 25 ans).⁷



Répartition des aîné(e)s selon le sexe

- En 2011, on comptait 36 105 femmes âgées et 31 636 hommes âgés dans Lanaudière.⁸
- **Les femmes représentent un peu plus de la moitié (53,3%) des personnes âgées de 65 ans et plus et leur proportion augmente avec l'âge.** En effet, les femmes représentent 57,8 % de la population âgée de 75 ans et plus.⁹
- La surreprésentation des femmes au sein de la population âgée s'explique notamment par une espérance de vie supérieure à celle des hommes: 82,8 ans comparativement à 78,7 ans chez les hommes (2007-2009).¹⁰
- Toutefois, **l'écart entre la proportion de femmes et d'hommes âgés s'est amoindri au cours des dernières années et continuera très probablement à diminuer dans les années** à venir.¹¹ À titre d'exemple, entre 1996 et 2012, la proportion d'hommes de 75 ans et plus est passée de 38 % à 42 %.¹² La réduction de cet écart serait surtout attribuable à un ralentissement du rythme d'augmentation de l'espérance de vie des femmes, ce qui s'explique notamment par le style de vie des femmes qui ressemble de plus en plus à celui des hommes.¹³

Les hommes
âgés sont
généralement plus
scolarisés que les
femmes âgées

Éducation

- La majorité des femmes âgées ne détiennent aucun diplôme (58 %) ou ont arrêté leurs études après avoir terminé leur secondaire (23 %). Moins d'une femme âgée sur 5 (19 %) a poursuivi des études postsecondaires.
- En comparaison, moins de la moitié des hommes âgés n'ont aucun diplôme (47 %), 18 % des hommes âgés détiennent un diplôme d'études secondaires et plus du tiers (36 %) ont poursuivi des études postsecondaires.¹⁴
- Il existe une forte corrélation entre le niveau de scolarité et le revenu. Ainsi, les personnes ayant fait des études postsecondaires sont plus susceptibles de bénéficier d'un salaire plus élevé¹⁵ et, par conséquent, de revenus de retraite plus élevés.





Travail et retraite

- Le taux d'emploi des aîné(e)s a augmenté au cours des dernières années. Entre 2008 et 2012, il est passé de 6,3 % à 9,2 %.¹⁶
- Les hommes représentent la majorité des personnes âgées qui sont encore sur le marché du travail. Ces derniers ont un taux d'emploi trois fois supérieur à celui des femmes du même âge (14,7 % comparativement à 4,9 %).¹⁷
- Pour l'ensemble du Québec, l'âge moyen de la retraite est presque identique chez les hommes (59,9 ans) et chez les femmes (59,5 ans).¹⁸
- **Les femmes sont plus susceptibles de vivre une situation économique précaire à la retraite**, en raison de leurs trajectoires de vie différentes de celles des hommes et des iniquités systémiques sur le marché du travail. En effet, le rôle traditionnel des femmes au sein de la famille a réduit leur nombre d'années sur le marché du travail, leur salaire, leurs cotisations à un régime de retraite et leurs possibilités d'épargne. De plus, les femmes ont une espérance de vie plus longue, ce qui signifie qu'elles vivent plus longtemps avec un faible revenu.¹⁹
- Certaines études suggèrent que **le passage à la retraite représente une transition plus difficile pour certains hommes, étant donné que le travail constitue un élément central de l'identité masculine**. Ainsi, la retraite peut demander une plus grande adaptation de la part des hommes, surtout pour ceux qui ont accordé moins d'importance à leurs relations personnelles alors que celles-ci deviennent plus importantes en vieillissant. Pour les femmes, cette transition peut s'avérer moins brusque, surtout pour celles qui se sont investies davantage dans les responsabilités familiales et domestiques.²⁰

Situation économique

- En 2005, le revenu d'emploi moyen des hommes âgés était de 14 541 \$, ce qui représente presque le double de ce qu'avaient obtenu les femmes âgées (7 647 \$). Pour la même année, les femmes avaient reçu 12 083 \$ en moyenne en pensions de retraite et rentes, ce qui correspond à seulement 65,5 % du montant reçu par les hommes (18 453 \$).²¹
- Le système fiscal et les transferts gouvernementaux contribuent à diminuer l'écart de revenu entre les femmes et les hommes. Ainsi, en 2006, le revenu total moyen des femmes âgées après impôt était de 16 700 \$, ce qui représente les deux tiers (66,3 %) de ce qu'avaient obtenu les hommes âgés (25 200 \$).²²
- **La proportion de femmes âgées vivant sous le seuil du faible revenu est trois fois supérieure à celle des hommes âgés** (9,3 % c. à 3,3 %). Ce sont dans les MRC Les Moulins et L'Assomption qu'on retrouve les plus grandes proportions de personnes âgées vivant sous le seuil du faible revenu (2006).²³

Les femmes
âgées sont
désavantagées
par rapport aux
hommes en ce
qui a trait aux
revenus

Situation familiale

- Les hommes âgés sont proportionnellement plus nombreux à être mariés (62,1 % c. 42,9 % chez les femmes) ou à vivre en union libre (10,7 % c. 5,5 % chez les femmes).²⁴
- **Les femmes âgées sont trois fois plus nombreuses à être veuves**, comparativement aux hommes. Cet écart s'accroît avec l'âge. Chez les 65 à 74 ans, 19 % des femmes sont veuves, comparativement à 5,5 % des hommes. Chez les 85 ans et plus, ce sont plus des trois quarts des femmes (78 %) qui sont veuves comparativement à 39,1 % des hommes.²⁵ L'écart entre la proportion de veuves et de veufs découle principalement de l'espérance de vie plus courte chez les hommes et du fait que les hommes sont généralement plus âgés que leur conjointe.²⁶
- Les veufs sont aussi plus susceptibles de se remarier comparativement aux veuves.²⁷

Des études indiquent que le **veuvage se vit différemment chez les femmes et chez les hommes** :

- Les difficultés particulières exprimées par les femmes incluent : la « démotorisation » soudaine des veuves qui a pour effet de les rendre dépendantes face à d'autres personnes pour leurs déplacements ; une baisse importante de revenu, surtout pour celles qui n'ont pas exercé d'activité professionnelle, ainsi qu'une alimentation insuffisante, souvent due à la perte d'appétit.
- Les problèmes les plus souvent rencontrés chez les hommes incluent : l'isolement, surtout pour ceux qui ne sont pas sur le marché du travail ; la difficulté de maintenir des liens avec leurs enfants ; le risque de mortalité plus élevé chez les hommes après la première année du veuvage ; la consultation tardive chez le médecin entraînant des maladies plus avancées ; la mauvaise alimentation ; le risque plus grand d'adopter des comportements à risque tels le tabagisme et l'alcoolisme.²⁸



Les hommes
aînés sont
beaucoup plus
susceptibles de
vivre en couple
que les femmes
du même âge

Milieu de vie

- La vaste majorité (91 %) de la population aînée dans la région vit dans un ménage privé.²⁹ **Les hommes sont plus souvent propriétaires que les femmes, qui sont surreprésentées parmi les locataires.**³⁰
- **Les femmes aînées sont plus nombreuses à vivre dans un établissement institutionnel** (ex. : CHSLD) que les hommes (7,2 % c. à 3,9 %). Si une minorité de personnes aînées vit dans ces établissements, leur proportion augmente considérablement avec l'âge, surtout chez les femmes. Chez les 65 à 74 ans, seulement 3,5 % des femmes et 3,1 % des hommes vivent dans un établissement institutionnel. Chez les 85 ans et plus, ce sont 67,8 % des femmes et 47,1 % des hommes qui y vivent (2006).³¹



- **Les femmes représentent 67,6% des personnes âgées vivant seules dans la région (2011).**³²
- La proportion de femmes vivant seules augmente avec l'âge et plus rapidement que celle des hommes vivant seuls. En 2011, 15,8 % des hommes et 26,7 % des femmes âgé(e)s de 65 à 74 ans vivent seuls. Chez les personnes âgées de 75 ans et plus, 43,3 % des femmes vivent seules comparativement à 20,7 % des hommes.
- Comme les hommes vivent moins longtemps et sont plus susceptibles de se remettre en couple après le décès de leur conjointe, ils sont proportionnellement moins nombreux à vivre seuls. Ils représentent moins du tiers des personnes vivant seules.
- Le fait de vivre seul est associé à la probabilité d'être sous le seuil du faible revenu.³³

La majorité des
personnes âgées
vivant seules sont
des femmes

La majorité des personnes âgées entretiennent des contacts réguliers avec leur famille et leurs amis, mais les femmes sont généralement plus actives à cet égard :

- L'Enquête sociale générale (2007) révèle que les **Québécoises âgées communiquent plus régulièrement avec leur famille et leurs amis et leur rendent visite plus souvent, comparativement aux hommes âgés**.³⁴ Le fait de disposer d'un réseau social plus étendu et varié représente un atout considérable. Les personnes âgées disposant d'un tel réseau sont moins à risque de vivre de la solitude et de l'isolement et sont plus susceptibles de recevoir du soutien informel de la part de leurs amis et famille en cas de besoin.³⁵ Les femmes âgées seraient donc plus avantagées à cet égard.
- Les **hommes entretiennent généralement des liens moins étroits avec leur famille et leurs amis**. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, notamment la distance émotionnelle du père pendant la petite enfance ; le fait que les liens père-enfants tendent à s'affaiblir en cas de divorce, séparation ou veuvage ; le fait que les hommes vivent moins souvent seuls que les femmes, ce qui fait qu'ils ressentent moins le besoin d'avoir des contacts hors du ménage ; le fait que la conjointe est généralement la personne qui se charge de maintenir les liens avec la famille et les amis.³⁶ On peut aussi penser que les amitiés qu'ils ont formées dans le milieu de travail tendent à se réduire ou à disparaître à la retraite. Les hommes vivant seuls et disposant d'un réseau d'entraide faible seraient donc plus à risque de vivre de la solitude ou de l'isolement, ou de ne pas recevoir le soutien nécessaire.



Une part importante des personnes âgées s'impliquent dans leur communauté :

- Selon l'Enquête sociale générale de 2007,³⁷ 44,1 % des femmes âgées et 38,2 % des hommes âgés s'impliquent auprès de groupes formels et informels.³⁸
- Selon l'Enquête canadienne sur le don, bénévolat et participation sociale, 27,6 % des aînés québécois et 22,8 % des aînées québécoises ont fait du bénévolat³⁹ en 2010. Si les hommes sont proportionnellement plus nombreux à faire du bénévolat, les femmes y consacrent plus de temps (120,3 heures c. 102 heures chez les hommes, 2004).⁴⁰
- Tous groupes d'âge confondus, une plus grande proportion d'hommes s'implique auprès des organismes en culture et loisirs (33,8 % c. 25,5 % des femmes) et une plus grande proportion de femmes fait du bénévolat auprès d'organismes en santé (22,9 % c. 17 % des hommes) et religieux (13,4 % c. 9,5 % des hommes).
- Les motivations à faire du bénévolat sont sensiblement les mêmes pour les hommes et les femmes (notamment, le désir de contribuer à la communauté et de mettre à profit ses compétences et son expérience, être personnellement touché par la cause et rencontrer des gens).
- Toutefois, parmi les personnes âgées ne faisant pas de bénévolat, les femmes étaient plus nombreuses à déclarer qu'elles ne s'impliquaient pas parce qu'elles avaient un problème de santé ou en étaient incapables physiquement (43 % comparativement à 31 % des hommes).
- Les personnes âgées plus scolarisées, en bonne santé et vivant dans un milieu rural, sont plus susceptibles de s'impliquer socialement.⁴¹



Notons que la majorité des aîné(e)s sont en bonne santé. Cependant, les problèmes de santé tendent à s'accroître avec l'âge.

- Parmi les personnes âgées, 56 % des hommes sont actifs ou moyennement actifs comparativement à 45 % des femmes.⁴² Toutefois, les hommes âgés (62,7 %) sont proportionnellement plus nombreux à avoir un surplus de poids comparativement aux femmes (59,6 %).⁴³
- **Les femmes sont plus susceptibles de vivre avec une incapacité** (45 % c. 41 % des hommes) et cet écart augmente avec l'âge. Chez les 85 ans et plus, ce sont les trois quarts des femmes (75 %) et un peu plus de la moitié des hommes (54 %) qui se retrouvent dans cette situation (2006).⁴⁴
- La proportion de femmes (17,4 %) ayant besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne est légèrement plus élevée que celle des hommes (14,1 %).
- **La majorité des personnes âgées ont une perception très positive de leur état de santé mentale.** 97 % des femmes et 95 % des hommes considèrent que leur santé mentale est bonne, très bonne ou excellente.
- Les femmes âgées sont plus touchées par des problèmes de santé chroniques tels que l'arthrite, l'asthme, les maux de dos et les troubles d'anxiété.
- De façon générale, **les femmes sont plus aptes à exprimer leurs émotions et leur détresse et plus susceptibles de demander de l'aide et de consulter pour des ennuis de santé.** Comme elles ont recours plus régulièrement aux services de santé, elles sont donc susceptibles de se faire diagnostiquer plus tôt en cas de maladie. Elles sont aussi plus médicamentées par rapport aux hommes âgés.⁴⁵

- En comparaison, **les hommes auraient tendance à minimiser leurs douleurs et leurs souffrances et seraient moins enclins à se confier, à demander de l'aide ou du soutien**, ce qui serait perçu comme des signes de faiblesse. Ils auraient aussi plus de difficultés à accepter de dépendre d'autres personnes ou d'appareils pour pallier leurs limites.⁴⁶ Le fait qu'ils aient moins recours aux services de santé augmente le risque de ne pas traiter une maladie grave à temps.
- Les hommes sont également plus susceptibles d'adopter des comportements à risque comme le tabagisme et l'alcoolisme, et de commettre de l'auto-violence, incluant le suicide.⁴⁷ Entre 2000 et 2009, 53 hommes âgés et 15 femmes âgées sont morts par suicide dans la région. Durant cette période, les hommes représentaient donc 78 % des décès par suicide chez les âgés.⁴⁸



Maltraitance

- Selon les références consultées, on estimerait entre 4 % et 15 % le pourcentage de personnes âgées qui auraient été victimes de maltraitance. Les mauvais traitements peuvent prendre la forme de violence verbale, physique, sexuelle ou psychologique, d'exploitation matérielle ou financière, de négligence ou de violation des droits.⁴⁹

Selon un rapport de Statistique Canada sur la violence familiale⁵⁰:

- **Les femmes âgées sont plus susceptibles que les hommes âgés d'être victimes de violence familiale.** Parmi les incidents rapportés, 39 % des femmes ont été maltraitées par un membre de la famille, comparativement à 20 % des hommes.
- Les membres de la famille qui ont été accusés de violence envers une personne âgée sont principalement des hommes (79 %). Plus du tiers (36 %) des personnes accusées sont des conjoints masculins et 34 % sont des enfants adultes masculins. Chez les femmes aînées, la violence subie aux mains de leur conjoint est bien souvent la perpétuation de la violence conjugale qui perdure dans le couple depuis de nombreuses années.
- Chez les hommes aînés victimes de violence, celle-ci est généralement perpétrée par un enfant adulte (38 %) ou la conjointe (22 %).
- **Les raisons qui motivent les personnes aînées à ne pas rapporter les mauvais traitements subis peuvent différer en fonction du sexe.** Chez les femmes, le fait de disposer de moins de ressources financières et d'autonomie peut agir comme un frein, par peur de devoir quitter son foyer ou d'accuser la personne qui s'occupe de ses besoins quotidiens. Les hommes pourraient être moins disposés que les femmes à rapporter des mauvais traitements par honte de demander de l'aide ou de démontrer des signes de faiblesse.⁵¹

Proches aidant(e)s

- Entre 2001 et 2006, ce sont 66 815 personnes de 15 ans et plus qui ont prodigué des soins ou de l'aide de façon non rémunérée à une personne de 65 ans et plus dans la région, ce qui représente 19,2 % de la population totale. **Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être proches aidantes et elles consacrent davantage d'heures aux soins et au soutien que leurs confrères masculins.**⁵²

D'après un sondage réalisé dans la région sur la situation des proches aidant(e)s auprès des personnes âgées :

- La majorité des proches aidant(e)s sont des femmes (72 %) et sont âgé(e)s de plus de 65 ans (61,5 %).
- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir réduit leurs heures de travail (34,4 % c. à 30 %) ou à avoir quitté leur emploi (18,3 % c. à 12,2 %) pour prendre soin de la personne aidée.
- Les personnes recevant de l'aide sont principalement les conjoints ou époux (32,7 %), les mères (26,4 %) et les épouses (19,5 %).
- Les femmes représentent la majorité des personnes aidées (55,9 %).⁵³

Les femmes
représentent
la majorité des
aidantes et des
bénéficiaires de
l'aide

En conclusion...

- La recherche de données régionales ventilées par sexe et portant sur la population aînée représentait un défi. Pour certains thèmes, les données étaient inexistantes, et ont donc été comblées en partie par des données québécoises ou canadiennes. De plus, des recherches plus pointues seraient nécessaires pour approfondir et compléter les thèmes abordés.
- Ce portrait sommaire a néanmoins permis de comparer globalement la situation des femmes et des hommes aînés dans la région, mais il importe de préciser que les personnes âgées forment un groupe diversifié. Ainsi, la prise en compte d'autres facteurs, tels que la situation socio-économique, la scolarité, la situation géographique, la diversité ethnoculturelle, l'orientation sexuelle, permettrait de dresser un portrait encore plus précis et plus nuancé des aîné(e)s dans la région.
- Les données disponibles montrent qu'il existe des écarts importants entre la situation des hommes aînés et celle des femmes aînées dans la région :
 - Les femmes représentent présentement la majorité des aîné(e)s, mais leur proportion relative tendra à diminuer au cours des prochaines années. Elles sont moins scolarisées et moins avantagées sur le plan matériel, comparativement aux hommes. Elles sont également plus nombreuses à être veuves, à vivre seules et à vivre dans un établissement institutionnel. Elles représentent la majorité des proches aidant(e)s et des personnes recevant de l'aide d'un(e) proche aidant(e). De plus, les femmes aînées sont plus susceptibles que les hommes aînés de vivre avec une incapacité, d'être atteintes d'un problème de santé chronique et d'être victime de maltraitance. En contrepartie, elles disposent généralement d'un réseau social plus étendu qui pourrait contribuer à atténuer ces difficultés. Ainsi, le fait qu'elles entretiennent des liens plus serrés avec la famille et les amis pourrait augmenter les probabilités qu'elles reçoivent le soutien nécessaire en cas de besoin et qu'elles souffrent moins d'isolement social et affectif.

- Les hommes âgés sont généralement plus scolarisés et bénéficient d'une meilleure situation économique, comparativement aux femmes âgées. Ils sont aussi plus susceptibles de vivre en couple et de se remarier après le décès d'une conjointe. Les hommes âgés sont moins nombreux à souffrir d'une incapacité, mais ils sont plus susceptibles de développer des comportements à risque comme le tabagisme et l'alcoolisme. Cependant, ils disposent généralement d'un réseau social et familial plus restreint que les femmes et seraient moins susceptibles de demander de l'aide et du soutien pour faire face à une difficulté. On pourrait donc supposer que les hommes âgés qui vivent une situation de précarité ou de vulnérabilité auraient plus de difficulté à s'en sortir et seraient plus à risque de souffrir d'isolement social.

Étant donné les caractéristiques et les besoins différenciés des hommes et des femmes âgés, il serait avantageux que les projets et les interventions visant les âgé(e)s tiennent compte de ces particularités afin d'agir efficacement.



Références

- ¹ Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques et Statistique Canada, Division de la démographie, 2012
- ² Compilation spéciale réalisée à partir des données de l'Agence de santé et services sociaux de Lanaudière, SYstème Lanau-
dois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Service de surveillance, recherche et évaluation, section statistique, *Estimation par
municipalité 2001-2011 – âge quinquennal*.
- ³ Garand, Christine. 2012. *Prêt-à-emporter: Région de Lanaudière*. Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de
Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation. Mars 2012, 59 pages.
- ⁴ Conseil des aînés. 2007. *La réalité des aînés québécois*, 3^e édition, p.12
- ⁵ Compilation spéciale réalisée à partir des données diffusées par l'Agence de santé et services sociaux de Lanaudière soit:
«*Estimations de la population 1996 à 2011*» et «*Projections selon l'âge et le sexe, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec,
2012 à 2016*».
- ⁶ Statistique Canada, Recensement canadien de 2006, tiré du rapport de l'Agence de santé et services sociaux de Lanaudière.
2012. *Maltraitance envers les personnes âgées. Région Lanaudière*, p. 15
- ⁷ Institut de la statistique du Québec, Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-
2024, octobre 2010. Tiré du SYLIA.
- ⁸ Garand, Christine. 2012. *Prêt-à-emporter: Région de Lanaudière*.
- ⁹ Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques et Statistique Canada, Division de la
démographie, 2012
- ¹⁰ Institut de la statistique du Québec, *Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Lanaudière et ensemble du Québec*,
tableau statistique, juillet 2012.
- ¹¹ Garand, Christine. 2012. *Prêt-à-emporter: Région de Lanaudière*.

- ¹² Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques et Statistique Canada, Division de la démographie, 2012
- ¹³ Conseil des aînés. 2007. *La réalité des aînés québécois*, 3^e édition. p. 6 et 12
- ¹⁴ Statistique Canada. Recensement 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008
- ¹⁵ Alexandre Gaudreault et Luc Cloutier-Villeneuve. 2012. « Conditions économiques et perspectives de retraite des travailleurs âgés au Québec » dans RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER (2012). *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 69-82
- ¹⁶ Statistique Canada. *Enquête sur la population active*, 2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
- ¹⁷ Statistique Canada. *Enquête sur la population active*, 2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
- ¹⁸ Régie des rentes du Québec. 2010. *La transition travail-retraite – Données de 1991-2007*, p.13.
- ¹⁹ Relais-femmes. 2012. *La retraite. Guide d'information pour les femmes à faible revenu*. 57 p.; Conseil des aînés. 2007. *La réalité des aînés québécois*, 3^e édition, p. 152
- ²⁰ Table régionale de concertation aînéEs du Centre-du-Québec. 2011. « Spécificités aînéEs/hommes/femmes. Document pour l'atelier de sensibilisation. Prévention détresse psychologique et suicide chez les aînéEs ». 17 pages.
- ²¹ Statistiques Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008
- ²² Agence de santé et services sociaux de Lanaudière, SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), *Lanaudière sur mesure. 65 ans et plus*, août 2012
- ²³ Statistiques Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008
- ²⁴ Statistique Canada. Recensement de 2011. Compilation spéciale préparée par Christine Garand et Josée Payette, Direction de santé publique de Lanaudière, 17 avril 2013.

- ²⁵ Statistique Canada. Recensement de 2011. Compilation spéciale préparée par Christine Garand et Josée Payette, Direction de santé publique de Lanaudière, 17 avril 2013.
- ²⁶ Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. 2012. *L'adaptation au veuvage: portrait différencié des femmes et des hommes de 50 ans et plus*. Rapport complet. 66 pages.
- ²⁷ Institut de la Statistique du Québec, *La situation démographique au Québec – Bilan 2006*, tiré de Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. 2012. *L'adaptation au veuvage: portrait différencié des femmes et des hommes de 50 ans et plus*. Rapport complet, p. 30.
- ²⁸ Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. 2012. *L'adaptation au veuvage: portrait différencié des femmes et des hommes de 50 ans et plus*. Rapport complet. 66 pages.
- ²⁹ Garand, Christine. 2012. *Prêt-à-emporter: Région de Lanaudière*.
- ³⁰ Conseil des aînés. 2007. *La réalité des aînés québécois*, 3^e édition, p. 31-32.
- ³¹ *Population vivant dans un établissement institutionnel selon l'âge et le sexe, région de Lanaudière*, 2006. Compilation spéciale préparée par Christine Garand et Josée Payette, Direction de santé publique de Lanaudière, 17 avril 2013.
- ³² L'ensemble des statistiques portant sur les personnes vivant seules proviennent de: Statistique Canada. Recensement canadien de 2011, *Répartition de la population âgée de 15 ans et plus vivant seule dans les ménages privés selon certains groupes d'âge et le sexe*, tiré de SYLIA.
- ³³ Garand, Christine. 2012. *Prêt-à-emporter: Région de Lanaudière*.
- ³⁴ Latulipe, Karine et France Lapointe. 2012. « Pour la majorité des aînés vivant à domicile: des réseaux sociaux encore très actifs » dans: RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER. *Le vieillissement démographique: de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 157-171

- ³⁵ France-Pascale Ménard et Céline Le Bourdais. 2012. « Impact de la diversification des trajectoires familiales sur les échanges intergénérationnels » dans: RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER. *Le vieillissement démographique: de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 131-145
- ³⁶ Latulipe, Karine et France Lapointe. 2012.
- ³⁷ Ces données font référence à la participation aux groupes organisés formellement (organismes, réseaux, associations) et aux groupes de gens qui se rencontrent régulièrement pour faire une activité ou parler de choses et d'autres.
- ³⁸ Statistique Canada. *Enquête sociale générale*. 2007, tiré de Latulipe, Karine et France Lapointe. 2012.
- ³⁹ La définition du bénévolat employée dans cette enquête comprend toute aide non rémunérée à une école, à un organisme religieux ou à une association communautaire ou sportive. Cette définition est plus restrictive que celle utilisée dans l'Enquête sociale générale.
- ⁴⁰ Statistique Canada. Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, Québec, 2004 et 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec. À moins d'indication contraire, les données qui suivent proviennent de la même source.
- ⁴¹ Latulipe, Karine et France Lapointe. 2012.
- ⁴² À moins d'indications contraires, les données portant sur la santé proviennent de: Statistique Canada. Fichier de micro-données à grande diffusion de 2009-2010 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Compilation spéciale effectuée par Christine Garand et Josée Payette, Direction de santé publique de Lanaudière, avril 2013.
- ⁴³ Agence de santé et services sociaux de Lanaudière, SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), *Lanaudière sur mesure. 65 ans et plus*, août 2012
- ⁴⁴ Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales effectuées par Christine Garand et Josée Payette, Direction de santé publique de Lanaudière, avril 2013.

- ⁴⁵ Table régionale de concertation aînéEs du Centre-du-Québec. 2011. « Spécificités aînéEs/hommes/femmes. Document pour l'atelier de sensibilisation. Prévention détresse psychologique et suicide chez les aînéEs ». 17 pages; Nancy Guberman. 2002. « L'analyse différenciée selon les sexes et les politiques québécoises pour les personnes âgées en perte d'autonomie », Lien social et Politiques – RIAC, 47, *Le genre et les politiques publiques: des constats et des actions*. p. 155-169.
- ⁴⁶ Guberman, Nancy. 2002.
- ⁴⁷ Table régionale de concertation aînéEs du Centre-du-Québec. 2011.
- ⁴⁸ Bellehumeur, Patrick, André Guillemette et Geneviève Marquis. 2013. « Les aînés et le suicide dans Lanaudière : que nous disent les chiffres ». Service de surveillance, recherche et évaluation. Direction de Santé publique. Présentation Powerpoint présentée le 6 février 2013 lors de la Journée régionale sur le suicide et les aînés.
- ⁴⁹ Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière. 2012. *Maltraitance envers les personnes âgées. Région de Lanaudière*. 68 pages.
- ⁵⁰ Statistique Canada. 2006. *La violence familiale au Canada, un profil statistique*, tiré du rapport de l'Agence de la santé publique du Canada. 2012. *Mauvais traitements envers les aînés au Canada : Analyse comparative entre les sexes*. p. 17-19
- ⁵¹ Agence de la santé publique du Canada. 2012. *Mauvais traitements envers les aînés au Canada : Analyse comparative entre les sexes*. p. 8-9
- ⁵² Direction de la santé publique et d'évaluation de Lanaudière. 2009. *Travail non rémunéré relié aux soins ou à l'aide aux personnes âgées*.
- ⁵³ Appui Lanaudière. 2012. *Portrait diagnostique de la réalité des proches aidants*. Région Lanaudière. 137 pages.

Ce portrait a été réalisé dans le cadre de l'Entente spécifique sur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en partenariat avec l'Entente spécifique en égalité entre les femmes et les hommes dans Lanaudière.

Recherche et rédaction : Véronique Plouffe

Comité de coordination : Louise Landreville et Richard Malo

Soutien logistique : Rachel Fleury

Page couverture et illustrations : Annie Durette

Conception graphique et impression : Rodéo, Joliette

Merci à Josée Camarra (Conseil du statut de la femme) pour la révision du contenu et à Manon Aubin (CRÉ Lanaudière) pour la révision linguistique.

Merci à Christine Garand et Josée Payette (Direction de santé publique de Lanaudière) pour la préparation de tableaux statistiques spécifiques.



3, rue Papineau, bureau 107
Joliette (Québec) J6E 2K3
Téléphone : (450) 759-4344 ou 1 800 363-8606
www.cre-lanaudiere.qc.ca

Date de parution : Mai 2013

Dépôt légal

ISBN : 978-2-9811409-6-8

ISBN (PDF) : 978-2-9811409-7-5

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du
Québec, 2013

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2013

